



**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**MERCREDI 7 FEVRIER 2024**  
**Liste des délibérations**  
**examinées par le Conseil Municipal**

DECISIONS

Prises en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales
--

DECISIONS FINANCIERES (virement de crédit)

AFFAIRES GENERALES

1 - Composition des Commissions municipales suite à l'installation d'une conseillère municipale	<i>Délibération adoptée à 32 voix pour</i>
2 - Désignation de délégués au sein des syndicats intercommunaux suite à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale	<i>Délibération adoptée à 32 voix pour</i>
3 - Avenant n°1 à la concession de fourniture, installation, entretien et exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires sur le Domaine Public	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
4 - Motion de soutien à l'action du département des Yvelines face aux contraintes budgétaires	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
5 - Avenant n°3 au lot n°4 : fruits et légumes frais et 4ème gamme du marché de fourniture et livraison de produits alimentaires pour la ville du Pecq (n°2021-002(4))	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

FINANCES

6 - Budget primitif 2024 - Budget Principal Ville	<i>Délibération adoptée à 28 voix pour et 4 voix contre</i>
7 - Budget primitif 2024 - Budget Annexe Cœur de Ville	<i>Délibération adoptée à 28 voix pour et 4 abstentions</i>
8 - Révision de l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP-CP) – réhabilitation intérieure du Quai 3 (202301)	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

9 - Révision de l'autorisation de programme et crédit de paiement (AP-CP) n° 202302 réhabilitation piscine municipale	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
10 - Création et vote d'une autorisation de programme et crédit de paiement (AP-CP) 2024002 : Construction d'une maison médicale	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
11 - Vote des subventions aux associations locales - Année 2024	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
12 - Dotation 2024 au Centre Communal d'Action Sociale	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

### SERVICES TECHNIQUES

13 - Attribution du marché de travaux pour la construction de la Maison Médicale : Lots 1 – 5 – 6 – 7 – 11	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
--	---

### VIE SOCIALE

14 - Signature d'une convention avec les Résidences Yvelines Essonne dans le cadre du principe de la gestion en flux des logements locatifs sociaux	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
---	---

### QUESTIONS DIVERSES

Le Pecq, le 07 FEV. 2024



Le Maire,

Laurence BERNARD